

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

*Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA*

---

**INTERVENTION DE SE le DR Jean PING, PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**13è SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE  
L'ONUDI**

**VIENNE, 7 DECEMBRE 2009**

**Monsieur Le Président,**

**Monsieur Le Directeur Général de l'ONUDI**

*M. les chefs d'Etat et de gouvernement  
et les Représentants des Etats membres de l'Assemblée*  
**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous dire l'honneur et le plaisir que j'ai de prendre part à cette 13<sup>e</sup> session de la Conférence Générale de l'ONUDI

Je tiens à exprimer à cette occasion mes sincères remerciements au Dr Kandeh K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI pour l'aimable invitation qu'il m'a faite à venir participer à ces assises, et à m'exprimer devant cette auguste Assemblée. *et vous souhaite la bienvenue*

Le thème de cette session, «**les industries vertes et les opportunités qu'elles offrent aux pays en développement dans la crise économique actuelle**», nous interpelle particulièrement à l'Union africaine puisqu'il pose en termes

clairs, la situation dramatique dans laquelle se trouvent les pays africains, non seulement dans le contexte actuel d'une crise globale dont elle subit de plein fouet les effets alors qu'elle n'y est pour rien et qui lui a fait cependant perdre de surcroît, ses gains sociaux et économiques des dix dernières années mais aussi à un moment où il est avéré que le réchauffement climatique affecte toute la vie de la planète et plus particulièrement celle de notre continent, en raison de sa très grande fragilité.

La situation est la suivante : D'un côté, il faut se souvenir que l'Afrique est sous-équipée, sous-industrialisée et que si elle a été particulièrement vulnérable à la crise mondiale, c'est d'une part en raison de son bas niveau d'industrialisation et de la forte dépendance de son économie à l'égard de la production et des exportations des produits primaires de base et d'autre part parce que, par rapport à ce qui se passe dans d'autres régions du monde, le niveau du commerce intra-Africain est très bas ( *environ 10%*). Les deux leçons importantes que l'Afrique en

tire, sont la fragilité et le manque de durabilité d'une croissance basée sur les produits de base, agricoles et minéraux, et le faible développement des marchés régionaux et continentaux intérieurs. Il faut donc y remédier et pour ce faire, l'Afrique a mis en place une stratégie destinée à accroître sa part de rendement industriel et d'exportations mondiales et à s'en servir comme moyen et instrument pour atteindre une croissance économique forte d'au moins 7%, réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La transformation locale et la valeur ajoutée des produits africains constituent un élément important de la stratégie pour atteindre ces objectifs.

Cette volonté de l'Afrique à accélérer le mouvement pour ce qui est de son industrialisation, rejoint par ailleurs toutes les déclarations de part et d'autre quant à la nécessité pour l'Afrique de renforcer son industrialisation, en vue de sa totale intégration à l'économie mondiale. A l'occasion de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique, le 20

novembre dernier, aussi bien le SG des Nations Unies que le DG de l'ONUDI avaient notamment rappelé qu'une industrialisation accrue est vitale et essentielle à la transformation durable des économies africaines.

**Monsieur Le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette nécessité d'accélération de la croissance et de l'industrialisation de l'Afrique se situe cependant à une période cruciale pour l'avenir de l'Humanité tout entière, où le réchauffement climatique impose pour sauver notre planète, des changements drastiques comme l'arrêt de tout ce qui est dommageable pour l'environnement tel que la consommation irresponsable, le recours à des énergies polluantes et coûteuses, l'épuisement des ressources naturelles en favorisant désormais des options propres, les industries vertes.

On sait en effet aujourd'hui, depuis la catastrophe de l'usine «Union Carbide » de Bhopal en Inde qui tua en une seule nuit, des milliers de personnes, plus des milliers d'autres par la suite, et depuis l'explosion le 26 avril 1986, d'un réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, que les désastres liés aux progrès techniques et à l'industrialisation ne sont malheureusement pas imaginaires ! Plus personne ne conteste l'accentuation de l'effet de serre du fait de l'hyperactivité des hommes et de l'utilisation de technologies sales avec le réchauffement climatique qui s'ensuit et les graves conséquences sur les plans météorologique, sanitaire ou économique : *(l'augmentation du niveau de la mer, les pluies acides, les inondations, la fonte des glaciers, les sécheresses, les feux de forêts, les vagues de chaleur et de froid qui tuent)*. Toutes ces graves menaces globales nécessitent des réponses urgentes globales.

A cet égard, bien que n'étant pas responsable de ce réchauffement climatique, ne contribuant à l'émission de gaz à effet de serre qu'à hauteur de 3,8%, l'Afrique a pleinement

conscience de la responsabilité commune certes différenciée que nous avons tous à l'endroit de la Planète Terre, «**notre Maison commune qui brûle**» comme le disait l'ancien Président Jacques Chirac à Johannesburg, en 2002. La protection et la préservation de l'environnement sont dans l'intérêt de l'Afrique comme dans celui des autres régions du monde. Même si elle ne figure pas parmi les pollueurs, l'Afrique doit elle aussi apporter sa part de contribution à l'instauration d'un environnement global durable.

Nous savons tous que nous sommes embarqués sur le même bateau, cette Planète terre, et il appert maintenant qu'il suit un cap <sup>irrationnel</sup> ~~et~~ <sup>qu'il</sup> se dirige tout droit vers un iceberg. Il nous appartient à tous, responsables ou non de cette situation, en raison de notre communauté de destin, de participer pleinement à l'élan collectif pour lui faire changer de cap afin qu'il ne sombre point. Si notre bateau coule en effet, nous coulerons tous, aussi bien ceux qui voyagent en première classe avec tous les comforts et avantages possibles (caviar, Internet,

loisirs...) que ceux comme nous qui sont entassés dans la cale, tenaillés par la faim et rongés par la maladie (Sida, tuberculose, paludisme)!

**Monsieur Le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est dans le cadre de cette prise de conscience solidaire et collective de ce qui nous attend, si rien n'est fait que s'inscrit la démarche africaine d'inclure un programme important sur le développement durable dans le Plan d'Action complet pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) adopté en janvier 2008 par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine. Ce Plan d'action, basé sur des enseignements tirés de la décennie de développement industriel de l'Afrique (IDDA 1&2), des programmes des années 80 et de 90s, et de l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique



(AAI) de 2003, s'est aussi fixé des objectifs pour le développement des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, biomasse, géothermique moderne et les combustibles organiques). L'AIDA précise d'ailleurs les activités spécifiques à mettre en application aux niveaux nationaux, régionaux, et continentaux, ainsi que les rôles des différentes Parties prenantes. A travers l'AIDA, l'Afrique a décidé de poursuivre ses efforts vers la croissance économique et de se prendre en mains via une industrialisation propre. Cela exige toutefois, des moyens financiers colossaux que nous n'avons pas mais qui sont bel et bien disponibles.

Il va de soi en effet que la transformation des services énergétiques pour satisfaire aux besoins en développement durable, exige des ajustements. Chacun de nous est conscient du niveau de soutien et de solidarité requis pour ce faire, surtout en termes d'investissements vers une économie à faible émission de CO<sub>2</sub> et des économies d'échelle, dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le chiffre qui nous

avait été avancé par l'ONU, dans le «**Rapport économique et social mondial 2009 : Promouvoir le développement et sauver la Planète** », s'élève à plus de 500 milliards de dollars par an, pour aider les pays en développement à atténuer l'impact des changements climatiques tout en poursuivant leur chemin vers la croissance économique. A l'heure actuelle, le total de l'assistance au développement consacrée au changement climatique est bien fort loin du compte, malgré toutes les déclarations de bonne intention et surtout en dépit de toutes les catastrophes et des souffrances auxquelles nous assistons chaque jour en direct et en temps réel.

**Monsieur Le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Pour l'Afrique, l'option pour l'industrialisation verte ne se pose même plus, dans la mesure où notre continent, avec ses immenses ressources naturelles, ses luxuriantes forêts dont le

Bassin du Congo, deuxième Poumon de la Planète, ses riches savanes et sa foisonnante biodiversité, est paradoxalement, celui qui a le plus pâti des conséquences des activités inconsidérées de l'homme, liées pour la plupart aux progrès techniques et à une industrialisation sauvage et irresponsable.

Les enjeux se situent en fait, non plus sur la nécessité des industries vertes et les opportunités qu'elles offrent mais bien sur les moyens à mettre en place pour les réaliser ainsi que les mesures d'accompagnement y afférentes. Il convient dans ce contexte, de souligner le rôle que peuvent jouer l'agro-industrie et l'agrobusiness pour promouvoir la croissance économique et la sécurité alimentaire du milliard d'habitants qui peuple désormais l'Afrique. La réponse de l'ONUDI à la crise s'articule notamment autour de ces créneaux.

Les demandes de l'Afrique de ressources financières publiques et privées, supplémentaires, suffisantes, prévisibles et viables qui vont être présentées à la table de négociations de Copenhague d'une seule et même voix et dans le cadre d'une

position commune, s'inscrivent au titre des nécessaires compensations et procèdent aussi du principe de pollueur-payeur, afin de permettre aux pays africains de s'adapter au changement climatique et de réduire leur vulnérabilité et de faire face à la crise économique mondiale, via notamment le renforcement de leurs capacités, le transfert de technologie et les réformes de la gouvernance mondiale. C'est le sens du message que nous avons adressé aux Sommets du G8 et du G20 auxquels l'Afrique est désormais conviée.

Il est évident par ailleurs, comme l'a si bien souligné le Secrétaire Général des Nations unies que «la recherche de solutions au réchauffement de la planète ne doit pas compromettre le développement économique ». Car l'Afrique a le droit de se donner les moyens de relever les nouveaux défis émergents et de tirer parti des immenses opportunités qui les accompagnent, en particulier celles offertes par <sup>les différentes crises</sup> le changement climatique. Mais sans un soutien international conséquent, elle n'y arrivera pas.

Soyons clairs : à ce stade, nous sommes tous embarqués sur le même bateau comme je l'ai déjà dit plus haut et il nous appartient de réussir ou de périr ensemble ; dans ce dernier cas, tous les coffres forts si jalousement gardés, couleront et disparaîtront avec nous dans le même bateau.

En terminant, je souhaite exprimer la gratitude de la Commission de l'Union africaine à l'ONUDI pour son soutien au développement du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique(AIDA). Je suis convaincu que l'ONUDI sera un partenaire sûr et fiable de la Commission dans l'exécution de ce Plan d'action.

Je vous remercie de votre attention.